

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU

Projet de Facilitation des Investissements (PFI) et Projet de Développement de la Capacité Statistique Pour Améliorer la Prise de Décision « DÉCIDE ».

RECRUTEMENT D'UN (E) COORDONNATEUR (TRICE) DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a adressé à la Banque Mondiale une requête relative au financement de deux nouveaux projets, le Projet de Facilitation des Investissements (PFI) et le Projet de Développement de la Capacité Statistique pour Améliorer la Prise de Décision (DECIDE).

Le PFI s'inscrit dans une initiative nationale et multi sectorielles visant à accélérer la mise en œuvre des projets et plus particulièrement au niveau des secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie et du transport. Le PFI appuiera également le renforcement de capacités des acteurs dans la mise en œuvre des projets : passation de marchés/approvisionnement, gestion financière et décaissement, gestion des risques environnementaux.

Le PFI sera mis en œuvre sur une période de quatre (4) ans à compter de sa date d'entrée en vigueur. Les fonds du projet (financement de la Banque Mondiale) servira à financer les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Ce projet vise à renforcer la gestion des investissements publics en aidant le Gouvernement à réaliser des études de faisabilité pour des investissements clés dans les infrastructures. Il contribuera également au renforcement des capacités du Gouvernement en matière de gestion fiduciaire, du suivi et de l'évaluation, ainsi que de la gestion des risques environnementaux et sociaux le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des investissements publics.

Le projet DECIDE s'inscrit dans une initiative nationale du renforcement du système statistique national, axée sur la réalisation du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), pierre angulaire du système statistique national, ainsi que sur l'utilisation des données du RGPH2 et des données complémentaires pour la prise de décision. Il sera mis en œuvre sur une période de près de cinq (5) ans, avec les fonds du projet (financement de la Banque Mondiale) couvrant les activités prévues dans le cadre du projet. Il convient de noter que le RGPH2 sera cofinancé par la Banque africaine de développement, dont le financement est prévu d'être géré par la même Unité de Gestion du Projet (UGP), afin de garantir une coordination intégrée des deux sources de cofinancement.

2. Objectifs de la mission et composante du projet

L'objectif de cette mission est d'assurer le leadership global, l'orientation stratégique et la supervision de la gestion des projets au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), notamment le PFI et le projet DECIDE, en garantissant la réalisation dans les délais impartis des objectifs de développement des deux projets, conformément aux accords de financement, aux documents d'évaluation des projets, aux manuels des opérations, aux exigences fiduciaires, environnementales, sociales et de reporting de la Banque mondiale, ainsi qu'aux plans de travail et budgets annuels approuvés.

Les deux projets de la Banque mondiale sont chacun constitué de trois (3) composantes dont la présentation est ci-après :

Composantes du PFI

Composante 1 : Etudes préparatoires

Cette composante permettra la réalisation de diverses études de faisabilité pour les projets d'infrastructures devant renforcer la capacité du Gouvernement à mobiliser des financements et à faciliter l'exécution des projets dans les secteurs de l'agriculture, le transport, l'énergie et de l'eau.

Composante 2 : Renforcement de capacités

Cette composante contribuera fortement au renforcement des capacités des acteurs et surtout de la préparation de cadres désormais aptes à contribuer à une mise en œuvre diligente et satisfaisante des projets (qualité de dossiers, respect des procédures et directives, respect des normes). Il s'agira surtout de faire face aux défis majeurs dans les domaines de la gestion fiduciaire (passation de marches et gestion financière), de la mise en œuvre effective des sauvegardes environnementales et sociales, du suivi évaluation, de la gestion des projets.

Composante 3 : Gestion et coordination du Projet.

Cette composante financera tous les coûts opérationnels du Projet, notamment les coûts nécessaires à la coordination, à l'administration et au suivi des activités du Projet par l'UGP.

Composantes du DECIDE

Composante 1 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2)

Cette composante soutient la mise en œuvre du RGPH2 qui fournira des données démographiques et socioéconomiques actualisées, essentielles pour la planification et l'élaboration des politiques. Elle cofinancera (avec la Banque africaine de développement) notamment la cartographie censitaire, les opérations pilotes, le dénombrement, l'analyse et la diffusion des données, ainsi que l'assistance technique nécessaire à la préparation et à la conduite des principales activités.

Composante 2 : Renforcement de l'utilisation des données du recensement et des données complémentaires

Cette composante vise à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données statistiques pour l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision. Elle appuie le renforcement des capacités des institutions productrices de données, le développement d'outils et de systèmes statistiques, la production de données prioritaires ainsi que la diffusion et l'exploitation des statistiques pour le suivi des politiques publiques et des programmes de développement.

Composante 3 : Gestion et coordination du Projet

Cette composante financera tous les coûts opérationnels du Projet, notamment les coûts nécessaires à la coordination, à l'administration et au suivi des activités par l'UGP.

3. Étendue des travaux et principales responsabilités

Afin d'assurer un leadership efficace, conforme aux politiques de la Banque mondiale, aux normes fiduciaires et aux exigences du Cadre environnemental et social (CES), un/une coordonnateur/coordonnatrice de projet est recherché(e) pour superviser les activités quotidiennes de l'ensemble des projets au sein de l'UGP et assurer une articulation claire des responsabilités du personnel entre les différentes opérations.

Sous la supervision du Ministre en charge du Plan, le (la) Coordonnateur (trice) aura pour mission de :

a) Leadership stratégique et mobilisation des parties prenantes

- Assurer la liaison principale avec les équipes de projet de la Banque mondiale chargées des projets PFI et DECIDE, en veillant à la cohérence des échanges et au suivi des décisions convenues.
- Planifier et organiser les sessions du Comité de Pilotage du projet PFI et DECIDE
- Présider les réunions de coordination des projets et veiller au suivi des actions convenues.
- Assurer la coordination entre les homologues gouvernementaux, les institutions bénéficiaires, les consultants, les organismes de formation et les partenaires au développement.
- Coordonner la préparation, l'organisation, le déroulement et le suivi des missions d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale pour les projets PFI et DECIDE, notamment la préparation en temps utile de la documentation requise, la coordination des consultations avec les parties prenantes et des visites de terrain, la participation des institutions concernées, ainsi que le suivi des actions convenues.

b) Gestion de projet

- Assurer le leadership et la gestion globale des projets conformément à l'accord de financement, au document d'évaluation du projet (DEP), au manuel des opérations du projet (MOP) et aux plans de travail et budgets annuels (PTBA) approuvés.
- Diriger et superviser le personnel technique, fiduciaire, environnemental et social de l'UGP.
- Garantir une planification, un séquençement et une priorisation réalistes des activités, en accord avec les objectifs et les livrables convenus.
- Identifier rapidement les obstacles à la mise en œuvre et proposer et mettre en œuvre des mesures correctives auprès des chefs de projet et des équipes des projets de la Banque mondiale.

c) Supervision fiduciaire et gestion des risques

- Garantir la pleine conformité aux politiques et exigences de la Banque Mondiale en matière d'achats et de gestion financière, en étroite coordination avec les spécialistes fiduciaires.
- Superviser la mise en œuvre du plan d'achats, des prévisions de décaissement et l'exécution du budget.
- Identifier rapidement les risques fiduciaires, opérationnels et contextuels et mettre en œuvre des mesures d'atténuation.
- Appuyer la préparation de la documentation requise pour les missions d'appui à la mise en œuvre et les audits de la Banque mondiale.

d) Conformité environnementale et sociale

- Garantir la conformité au Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale et la mise en œuvre du Plan d'engagement environnemental et social (PEES).
- Superviser la mise en œuvre des instruments environnementaux et sociaux pertinents (par exemple, le Cadre de gestion environnementale et sociale, le Plan d'engagement environnemental et social, le Plan de gestion du cycle de vie), même lorsque les activités consistent principalement en un renforcement des capacités.
- Garantir la production de rapports en temps opportun sur les performances environnementales et sociales.
- Veiller à ce que toutes les activités du projet prennent en compte les aspects environnementaux et sociaux pertinents.

e) Suivi, évaluation et rapports

- Pour chaque projet, superviser un cadre de résultats efficace, incluant la collecte, la vérification et la communication des données relatives aux indicateurs.

- Élaborer des rapports d'avancement mensuels, trimestriels et annuels de haute qualité, conformément aux exigences de la Banque mondiale.
- Contribuer à la production de documents de synthèse, de notes d'information et de présentations destinés à la diffusion interne et externe.

4. Livrables

- **Préparation du projet :**
 - MOP pour le projet DECIDE
- **Mise en œuvre du projet :**
 - Plans de travail et budgets annuels et trimestriels (contributions et coordination)
 - Rapports d'avancement mensuels et trimestriels conformes aux formats de la Banque mondiale
 - Notes de suivi des risques et des problèmes mises à jour
 - Rapports techniques sur les activités des projets
 - Rapports pour la supervision périodique, l'évaluation à mi-parcours et la clôture

5. Qualifications et expérience requises

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master ou équivalent) en administration publique, études du développement, économie, gestion de projet ou dans un domaine connexe.
- Minimum de 8 ans d'expérience pertinente en gestion/coordination de projets financés par des bailleurs de fonds, de préférence des opérations financées par la Banque mondiale.
- Expérience avérée dans la direction et la coordination d'équipes multidisciplinaires ainsi que dans la gestion de projets publics complexes. Expérience dans la coordination d'opérations cofinancées par plusieurs partenaires techniques et financiers est un atout.
- Solide compréhension des outils de gestion de projet (par exemple, Microsoft Project) et des domaines de la gestion de projet, notamment les achats, la gestion financière, le suivi des résultats et l'établissement de rapports.
- Aptitude avérée à diriger et à coordonner des équipes et à mobiliser différentes parties prenantes.
- Solides compétences en gestion des ressources humaines, notamment le respect des principes d'équité et de non-discrimination.
- Connaissance de la gestion des risques environnementaux et sociaux. La connaissance du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale est un atout.
- Excellentes aptitudes d'analyse, d'organisation et de présentation, et capacité à travailler dans un environnement axé sur les résultats.
- Maîtrise du français et de l'anglais requise.

6. Evaluation annuelle et critères de performance

Le (la) Coordonnateur (trice) fera l'objet d'une évaluation annuelle et les critères de performance non limitatifs suivants pourraient être utilisés pour évaluer sa performance :

- Exécution des composantes du Projet aux meilleures conditions d'efficience, d'efficacité, de qualité et dans les délais prévus ;
- Qualité des plans de travail annuel et du budget ;
- Qualité de gestion des ressources financières, physiques et humaines ;
- Qualité et ponctualité des rapports produits ;
- Proactivité dans la détection de goulots d'étranglement de nature à entraver la bonne exécution du Projet et à trouver les mesures nécessaires ;
- Qualité et rapidité dans le suivi des mesures de corrections et des décisions prises lors des réunions internes et externes avec les partenaires du Projet ;
- Qualité du climat de travail au sein de l'Equipe d'Exécution du Projet.

7. Durée de la mission

Le contrat sera à temps plein, de douze (12) mois avec une période d'essai de six (6) mois. Il sera subséquemment renouvelé pour un an chaque année en fonction de la performance, de la nécessité de service, de la disponibilité de ressources et pour une période maximale n'excédant pas la durée de mise en œuvre des activités de Projets. Le candidat retenu sera basé au siège de l'UGP à Kinshasa. Il sera amené, en cas de besoin, à effectuer des déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.